Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170313
Centre d'intérêt: 59

Lacroix, Jean-Claude, 1947- .

Le plan d'étude / J.-C. Lacroix. -- [Montréal] : Collège de Maisonneuve, Service de recherche et de développement, 1974.
20 f. ; 28 cm. -- (Documents de Maisonneuve. Documents pédagogiques ; 1)

Titre de la couv. Bibliographie: f. 18-20.

Cote Dewey: 378.17'0281/L147p Cote LC: LB/2395

Descripteur(s): *Plan de cours *Guide de l'enseignant *Collégial (Niveau)

Le plan d'études fournit le cadre des relations professeur-étudiant et la nature des apprentissages prévus au cours d'une session. Ce cadre comprend les objectifs, le contenu, les méthodes, le travail personnel requis de l'étudiant, le choix du matériel et le choix des méthodes d'évaluation. Le document a pour objectif de faciliter à l'enseignant du collégial la rédaction de ce document. Les différents éléments qu'il doit comprendre sont tour à tour examinés.

Type de document: d
Auteur de l'analyse: ar

E 0 0 0 8170313

1974

Maisonneuve

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES ①

j.-c. lacroix

LE PLAN D'ÉTUDE

DOCUMENTS DE MAISONNEUVE

E D U Q 8170313

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

I- DEFINITION

A. Ce qu'il est p. 4

B. Ce qu'il permet p. 4

Pour l'étudiant
Pour le professeur
Pour le département et le secteur

C. Remarques p. 5

D. Composantes du plan d'étude p. 5

Les objectifs opératoires
Les moyens
L'évaluation

II- FORMULATION D'OBJECTIFS OU COMPORTEMENTS ATTENDUS CHEZ LES ETUDIANTS

A. Les objectifs généraux p. 7

La définition
Remarque

B. Les objectifs spécifiques opératoires p. 7

La définition
Remarques
Les sources
Quelques exercices pratiques sur les objectifs

III- PRESENTATION DES MOYENS QUI SONT LE PLUS EN MESURE D'ASSURER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS OPERATOIRES

A. Le contenu p. 11

La définition
Les sources
Remarques
Le plan d'étude et le contenu
Quelques exercices pratiques

B. Les méthodes pédagogiques p. 11

La définition
Le choix d'une méthode
Le plan d'étude et les méthodes pédagogiques

C. Les instruments p. 12

La définition
Remarques
Le plan d'étude et les instruments
Quelques exercices pratiques

IV- EVALUATION

A. Les types d'évaluation p. 15

B. Le rôle p. 15

C. Remarques p. 15

D. Le plan d'étude et l'évaluation p. 15

E. Quelques exercices pratiques p. 16

CONCLUSION

V- REFERENCES

A. Sur l'ensemble du plan d'étude p. 18

B. Sur la définition des objectifs p. 18

Ouvrages généraux
Domaine cognitif
Domaine affectif
Domaine psychomoteur

C. Sur l'ensemble des moyens d'apprentissage p. 19

Ouvrages généraux
Ouvrages spécifiques
L'audiovisuel
L'enseignement modulaire
L'enseignement programmé
La simulation
Le team teaching
Le tutorat

D. Sur l'évaluation de l'apprentissage p. 20

INTRODUCTION

A la lecture de la table des matières, plusieurs professeurs s'apercevront rapidement que les éléments utilisés pour décrire le plan d'étude leur sont plus ou moins familiers. S'il existe des professeurs qui éprouvent des difficultés à fonctionner selon ce schème, il est possible d'amorcer une réflexion par cette autre grille de questions:

.Qu'est-ce que l'étudiant doit faire, savoir faire?
i.e. Quelles sont les méthodes, les processus intellectuels, les habiletés techniques et psychomotrices, les attitudes,... que le professeur veut favoriser chez les étudiants?

.Qu'est-ce que l'étudiant doit apprendre, acquérir?
i.e. Quelles sont les notions, quelle est la matière que l'étudiant doit apprendre?

.Comment vais-je faire passer le contenu?
i.e. Quel est le matériel, les exercices,... à utiliser?

.Qu'est-ce que le professeur va faire pour les évaluer?
i.e. Comment déterminer ce que l'étudiant sait,...? Comment permettre à l'étudiant d'identifier ses points forts et ses points faibles?

Une fois que vous aurez trouvé réponse à ces questions, essayer de les classer selon les catégories présentées dans ce document. Cette démarche vous permettra de compléter votre réflexion tout en assurant une uniformité dans le langage utilisé d'un professeur à l'autre pour décrire les mêmes réalités.

En plus de la présentation de ces catégories, ce document veut fournir une information pratique sur le plan d'étude par ses exemples, par ses suggestions ou conseils pratiques et par ses exercices.

NOTE: *La publication de ce document sur le plan d'étude ne présume pas qu'il est facile de rédiger un plan d'étude, qu'il n'existe pas de contraintes ou encore qu'on a atteint une uniformité de pensée quant à ce sujet; cette situation commande une discussion entre les personnes concernées.*
Sans préjuger de ces discussions, le texte qui suit se veut un outil d'information.

I · DÉFINITION

A- CE QU'IL EST.

Le plan d'étude fournit le cadre des relations professeur étudiant et la nature des apprentissages prévus, apprentissages s'échelonnant sur une période de 15 semaines/session. Le plan d'étude est une vue d'ensemble.

Ce cadre comprend:
- .les objectifs,
- .le contenu,
- .les méthodes,
- .le travail personnel requis de l'étudiant,
- .le choix du matériel,
- .le choix des méthodes d'évaluation.

Le plan d'étude est à l'opposé de l'improvisation au jour le jour, de l'instantanéité, sans pour autant éliminer toutes les modifications jugées nécessaires en cours de réalisation.

Dans ce cadre, si des modifications sont apportées au plan d'étude, les groupes à qui il est destiné devront en être informés et avoir la possibilité de réagir, s'il y a lieu.

B- CE QU'IL PERMET:

POUR L'ETUDIANT:

.de savoir à quoi le cours doit lui permettre d'arriver et de connaître les chemins choisis pour y parvenir;

.de ne pas investir beaucoup de temps et d'énergie à essayer de saisir les exigences du cours, à trouver la manière de s'y prendre pour effectuer les démarches prévues;

.de savoir quelle mesure d'initiative lui est laissée au point de vue soit des idées, soit du contenu, etc.;

.de saisir les liens entre les parties du cours (objectifs - contenu - méthodes - évaluation) et de comprendre ce qu'on attend de lui à l'intérieur de chacune d'entre elles;

.de mieux pouvoir travailler, planifier: l'étudiant sait sur quel point porte son travail, qu'est-ce qui est le plus important et ce qui ne l'est pas;

.d'avoir une carte détaillée du cheminement prévu et de trouver dès le point de départ comment insérer ses contraintes personnelles (aptitudes, temps libre, activités,...) dans la démarche commune;

.de permettre à l'étudiant d'être davantage responsable de son apprentissage, etc.

POUR LE PROFESSEUR:

.de situer exactement son cours face à ceux de ses collègues de manière à éviter les répétitions et les omissions;

.d'avoir une idée précise des divers types et niveaux de résultats (les objectifs) que les étudiants sont appelés à produire dans le cours, et de l'organisation interne de l'ensemble du cours et de chacune de ses parties;

.de construire dès le début du cours les instruments de mesure appropriés car il sait exactement quoi évaluer (les objectifs);

.de planifier chacune des activités à l'avance et d'avoir une plus grande disponibilité aux étudiants au moment de leur exécution;

.de diagnostiquer les lacunes dans la performance des élèves grâce à une évaluation cohérente avec les objectifs et la méthodologie;

.d'améliorer sa stratégie pédagogique en identifiant à partir des éléments précis que contient le plan d'étude, ce qui a pu être déficient au cours de la session;

.de fournir les éléments qui permettent le choix d'instruments et de méthodes appropriés tout en évitant une perte d'énergie et de temps, etc.

POUR LE DEPARTEMENT
ET LE SECTEUR:

.de l'informer des apprentissages prévus et structurés par chaque professeur dans son cours;

.de comprendre et de respecter les démarches individuelles dans leur logique propre et interne;

.de répartir les tâches et exigences du département en tenant compte des obligations inhérentes à la méthode choisie par le professeur;

.de permettre un échange entre professeurs;

.de stimuler la créativité de chacun des membres du département par la mise en commun des découvertes, des points de vue;

.de constituer un réservoir d'approches pédagogiques;

.d'être plus en mesure de planifier en fonction des besoins des professeurs, soit, en termes de budget, d'instruments, etc.;

.de constituer des documents de base pouvant servir d'échanges d'abord avec d'autres départements du réseau collégial, puis avec les niveaux universitaire et secondaire, de manière à définir progressivement des politiques éducatives constituant un cadre stable pour le choix pédagogique de département.

C- REMARQUES:

Le plan d'étude doit être suffisamment précis et explicite pour qu'un *élève moyen* puisse organiser tout son travail.

Pour autant que les circonstances le permettent, il est important que le plan d'étude soit remis à tous les étudiants dès la première rencontre et soit l'objet du premier cours.

Personne ne s'attend à ce que la première ébauche du plan d'étude atteigne un haut niveau de précision; cependant, session après session, il doit faire l'objet d'une constante amélioration. Ceci est particulièrement vrai pour un professeur qui débute dans l'enseignement.

Dans l'évaluation, faite en cours ou fin de session, des éléments du plan d'étude, il importe de s'assurer d'avoir identifié le bon élément et les bonnes causes qui font problème pour ainsi éviter d'éliminer à tort des éléments valables... Dans cette tâche, le professeur peut consulter le département, le coordonnateur de secteur ou le service de la recherche.

Il va de soi que tous les éléments du plan d'étude doivent être revus à la lumière des résultats obtenus par les étudiants ou de leur réaction globale face au cours.

D- COMPOSANTES DU PLAN D'ETUDE:

.Résultats ou changements attendus chez les étudiants (OBJECTIFS OPÉRATOIRES ou TRADUITS EN TERMES DE COMPORTEMENTS).

.Présentation des MOYENS choisis qui ont été jugés les plus aptes à assurer l'atteinte des objectifs opératoires et du TRAVAIL PERSONNEL exigé de la part des ÉTUDIANTS.

.Présentation des instruments de mesure (MODALITÉS DE CONTRÔLE) appropriés permettant de mieux déterminer jusqu'à quel degré les comportements attendus ont été atteints par les étudiants (ÉVALUATION).

II·FORMULATION D'OBJECTIFS
ou
COMPORTEMENTS ATTENDUS
CHEZ LES ÉTUDIANTS

A- LES OBJECTIFS GENERAUX: (1)

LA DEFINITION:

.les objectifs généraux de la matière constituent des comportements plus globaux dont l'atteinte est mesurée par le biais des objectifs spécifiques qu'ils regroupent; si certains de ces objectifs spécifiques ne sont pas inclus dans les objectifs généraux, il faudrait préciser les conditions mises sur pied en vue de leur atteinte.

REMARQUE:

.ces objectifs avant d'être définitivement adoptés doivent avoir été confrontés aux besoins des étudiants d'une part (niveau, habileté, intérêt) et d'autre part du marché du travail, du milieu universitaire, du contexte socio-économique, etc.

(1) NOTE: *Il existe plusieurs niveaux d'objectifs généraux en voici l'énumération par ordre décroissant: ceux de l'éducation, ceux de l'institution, ceux de la discipline et enfin ceux de la matière. Tous ces objectifs sont interdépendants et censés être élaborés en suivant cet ordre logique. Les objectifs généraux de l'éducation et de l'institution se caractérisent par leur position de principe (ex.: l'épanouissement complet de l'enfant la formation d'un bon citoyen), tandis que ceux de la discipline et de la matière sont traduits en termes de comportements globaux. Dans cette partie, il n'est question que des objectifs généraux de la matière.*

B- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES OPERATOIRES:

LA DEFINITION:

.les objectifs spécifiques expriment la nature des opérations intellectuelles, des comportements,... attendus face à un objet.

Exemples:

A): l'étudiant sera capable de rendre en langage courant un paragraphe écrit dans un langage littéraire;

B): l'étudiant doit être capable d'appliquer les lois de l'héridité de Mendel à des expériences de génétique.

NOTE: *le trait non continu attire l'attention sur ce qui définit l'opération intellectuelle, le comportement,... tandis que le trait continu détermine l'objet face auquel s'exercera l'opération intellectuelle;*
ces objectifs spécifiques doivent être définis en termes opératoires, ceci suppose la détermination:

.des comportements que les étudiants doivent manifester à la suite des changements opérés par l'apprentissage (ex.: énumérer, illustrer, prédire, etc.);

.des contraintes à l'intérieur desquelles ces comportements devraient se manifester (ex.: temps, durée, instrument, forme...);

.du degré de performance acceptable (le critère: à partir de quel niveau d'habileté ou de connaissance l'étudiant a atteint l'objectif).

REMARQUES:

.on fait souvent porter les objectifs spécifiques sur des connaissances à acquérir au détriment d'autres habiletés intellectuelles; les objectifs spécifiques peuvent traduire des habiletés intellectuelles plus complexes (compréhension, application, analyse, etc.);

.il arrive également que les objectifs spécifiques font presque uniquement appel au domaine cognitif, alors qu'ils peuvent aussi être reliés au domaine affectif ou psycho-moteur;

.les objectifs spécifiques doivent être clairs et précis, de telle manière que tout lecteur (étudiant, professeur) en donnera une même interprétation;

.les objectifs spécifiques doivent traduire une action à réaliser non par le professeur mais par l'étudiant;

.dans la traduction des objectifs en termes opératoires, il importe d'avoir à l'esprit que ces comportements doivent être atteints dans une période de temps réaliste par le groupe d'étudiants moyens;

.il importe de préciser si ces comportements peuvent être atteints à l'intérieur d'une ou de plusieurs heures de cours;

.il importe de préciser si certains de ces comportements ne seront atteints qu'après une période de temps supérieure à une session;

,tous les objectifs opératoires ne jouissent pas de la même importance; ces différences doivent être signalées soit sous forme de pourcentage ou de directive écrite permettant de distinguer l'essentiel du non-essentiel;

.il importe que le professeur puisse être capable de diagnostiquer les caractéristiques des étudiants au début de la session afin de savoir où se situent les étudiants par rapport au plan d'étude pour ensuite faire les adaptations nécessaires;

.il arrive que le professeur soit obligé de modifier certains objectifs parce qu'au moment où il avait rédigé son plan d'étude, il avait postulé à tort que les étudiants possédaient certaines caractéristiques (ne pas surestimer les objectifs par rapport aux besoins et aux possibilités des étudiants);

.la majorité des étudiants ont peu l'habitude de travailler avec des objectifs opératoires; pour pallier cette situation le professeur peut s'y référer au début de chaque cours, de chaque étape;

.il est difficile de prévoir tous les objectifs opératoires au niveau de l'élaboration d'un premier plan d'étude; il faut exercer une autocritique constante.

LES SOURCES:

.les cahiers de l'enseignement collégial;

.les manuels, les ouvrages ou articles de revue portant sur la matière, sur la discipline;

.les répertoires comportant des exemples d'objectifs opératoires dans la discipline;

.les plans d'étude réalisés par les professeurs du département;

.son expérience personnelle et celle de ses collègues (certains ont personnellement découvert des objectifs qui n'étaient pas assez précis ou qu'il serait souhaitable d'en formuler de nouveaux pour répondre à tel besoin);

.les ouvrages généraux sur l'art de définir les objectifs. Etc.

QUELQUES EXERCICES PRATIQUES SUR LES OBJECTIFS:

.après avoir dressé la liste des objectifs généraux de la matière à enseigner, essayer de déterminer le temps exigé pour leur atteinte; si vous arrivez à la conclusion que leur atteinte exige un temps nettement supérieur à celui que vous passerez avec vos étudiants, il est possible que vous soyez en face d'objectifs généraux de la discipline, de l'institution ou encore de l'éducation et non pas de la matière;

.après avoir numéroté chacun des objectifs généraux, vérifier si chacun des objectifs opératoires se rattache à au moins un des objectifs généraux; si vous vous apercevez qu'aucun objectif opératoire n'est relié à tel objectif général, qu'est-ce qui justifie leur présence à l'intérieur du plan d'étude?
-essayer de déterminer:-ce qui différencie vos objectifs généraux de vos

objectifs spécifiques?
-s'il existe un ordre croissant des objectifs spécifiques aux objectifs généraux;

.vérifier si chacun des objectifs opératoires que vous avez formulés tient compte des trois composantes définies dans ce document à savoir, un verbe d'action traduisant un comportement précis, les conditions dans lesquelles l'objectif sera atteint, le degré de performance acceptable; si l'un ou l'autre de ces éléments est absent de vos objectifs, il importe de s'interroger sur les raisons qui justifient cette absence;

.après avoir dressé la liste de vos objectifs opératoires, déterminer dans quelle mesure le verbe utilisé pour traduire le comportement de chacun de ces objectifs exprime une action;

.après avoir distribué votre plan d'étude à vos étudiants en début de session, demander à quelques-uns d'entre eux de dire ce qu'ils comprennent de tel objectif opératoire en particulier;
si les étudiants interrogés en donnent des interprétations différentes, il est permis de croire que vos objectifs ne sont pas assez précis puisqu'ils laissent place à autant d'interprétations;

.le même type d'exercice peut être réalisé en utilisant les objectifs importants de chaque tranche du contenu abordé durant la session ou encore - en utilisant en début de session seulement les objectifs reliés à la première tranche afin de les modifier immédiatement; cette expérience peut être répétée en classe avant d'aborder chacune des parties.

III · PRÉSENTATION DES MOYENS QUI SONT LE PLUS EN MESURE D'ASSURER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS OPÉRATOIRES

A- LE CONTENU

LA DEFINITION:

.c'est ce qui est fixé comme l'objet d'une démarche d'apprentissage définie par le professeur et les étudiants en vue d'atteindre les objectifs spécifiques et généraux; il peut être désigné de plusieurs manières dont les plus courantes sont la matière, les sujets, les notions, les exercices, les mises en situation, etc.; le contenu est à la fois plus concret et détaillé que les objectifs spécifiques puisque ceux-ci se limitent à préciser des performances, des comportements, etc.

LES SOURCES:

.le contenu général est défini par les cahiers de l'enseignement collégial puis par le département ou la tradition départementale et par le professeur lui-même.

REMARQUES:

.le contenu doit être partagé en tranches et distribué dans un ordre progressif, c'est-à-dire du connu à l'inconnu, du facile vers le difficile, en tenant compte des possibilités et des besoins diagnostiqués chez les étudiants; on doit se garder de la tendance à sous-estimer le temps dont les étudiants auront besoin pour maîtriser un sujet donné, une question donnée, et être prêt à mettre de côté certaines questions.

LE PLAN D'ETUDE ET LE CONTENU:

.le plan d'étude présente une vue d'ensemble des éléments ou parties du contenu à couvrir et de l'ordre de leur présentation, il est souhaitable de retrouver le temps qui sera approximativement consacré à chaque partie du contenu (calendrier d'opération): cette répartition des sujets au jour le jour ou à la semaine doit être faite en se référant aux objectifs; ceci permettra à l'étudiant de savoir qu'il abordera tel contenu en fonction d'objectifs opératoires donnés vers telle date approximativement; cette mise en relation objectifs-contenu servira de guide dans le choix des méthodes d'enseignement et des instruments d'évaluation.

QUELQUES EXERCICES PRATIQUES:

.à l'aide d'éléments du contenu tirés du plan d'étude, déterminer dans quelle mesure il existe un lien entre eux et les objectifs opératoires; cet exercice vous permettra de prendre conscience des éléments qui ne servent à atteindre aucun objectif;

.faire une analyse d'un chapitre en fonction de ses éléments et des objectifs opératoires et identifier s'il existe une progression dans l'ordre de présentation des éléments du contenu;

.classer chaque élément du contenu selon un échéancier assez précis, cela vous permettra d'éliminer certains éléments en tenant compte du temps exigé pour leur maîtrise.

B- LES METHODES PEDAGOGIQUES:

LA DEFINITION:

.les méthodes sont une composante de la situation d'apprentissage visant à assister l'étudiant dans le développement de nouvelles habiletés (les objectifs opératoires).

LE CHOIX D'UNE METHODE:

.il existe plusieurs méthodes pédagogiques: le cours magistral, le tutorat, l'enseignement modulaire, l'enseignement programmé, le team teaching, le séminaire, le stage, le laboratoire, etc.;

.toute méthode pédagogique a sa valeur (des avantages ou des inconvénients) et répond à des besoins particuliers;

.est-ce qu'il est opportun d'utiliser une ou plusieurs de ces méthodes pour atteindre des objectifs et pourquoi? la raison de ce choix est fonction de la relation objectifs opératoires - contenu de façon à maximiser le renforcement de l'apprentissage; quelle que soit la décision qu'on prend, elle est soumise à certaines contraintes liées aux conditions physiques du collège (bibliothèque, audio-visuel, locaux, etc.), à celle des aptitudes des étudiants et des professeurs.

LE PLAN D'ETUDE ET LES METHODES PEDAGOGIQUES:

.le choix et l'organisation des méthodes pédagogiques doivent être décrits pour la totalité des heures/semaine de travail de l'étudiant en fonction des objectifs et du contenu;

.le plan d'étude doit décrire le type de travail que l'étudiant sera appelé à effectuer à l'intérieur des démarches pédagogiques choisies, le travail étant réparti en fonction des étapes d'apprentissage (s'il y a lieu au jour le jour, à la semaine, etc.);

.indiquer le nombre d'heures de travail personnel que l'étudiant moyen devra fournir pour respecter ou satisfaire les exigences du cours (ce nombre sera dans un premier temps un estimé qu'il faudra corriger suite à l'expérimentation).

C- LES INSTRUMENTS:

LA DEFINITION:

.ce sont les conditions physiques nécessitées par le choix des objectifs, le choix du contenu et le choix des méthodes pédagogiques (livres, documents, textes, matériaux programmés, matériaux de laboratoire, documents audio-visuels, jeux, films, locaux, etc.);

.avant de songer à la mise sur pied d'une pédagogie répondant aux objectifs opératoires et à la nature d'un contenu s'assurer qu'il est possible de satisfaire les exigences minimales inhérentes à la méthode; que ce soit en termes de documents qui sont actuellement disponibles à la bibliothèque, à l'audiovisuel ou qui pourront éventuellement l'être dans un délai précis; que ce soit en termes de locaux de grandeur variable permettant la rencontre entre groupes d'étudiants avec ou sans la présence du professeur.

REMARQUES:

.avant d'arrêter son choix sur un instrument particulier, il importe d'identifier les objectifs poursuivis par cet instrument et dans quelle mesure ceux-ci peuvent interférer avec les objectifs d'apprentissage poursuivis;

.de même, si on choisit par exemple un document audiovisuel, il importe de déterminer dans quelle mesure la surabondance des informations contenue dans ce document peut nuire à la poursuite des objectifs d'apprentissage.

LE PLAN D'ETUDE ET LES INSTRUMENTS:

.compte tenu des objectifs, de la nature du contenu abordé, de la méthodologie et de ses exigences, le plan d'étude doit indiquer à l'étudiant:

.quels sont les supports qui seront utilisés (bibliothèque, audiovisuel, autres),

.dans quel but d'apprentissage,

.à quel moment,

.où peut-on les trouver,

.où aller puiser l'information pour la tâche que l'étudiant aura à accomplir; le plan d'étude doit énumérer les ouvrages ou parties d'ouvrage que devra ou pourra consulter l'élève;

.dans le cas de documents écrits, il importe que la référence soit précise c'est-

à-dire indiquer le ou les chapitres, les pages, la section, etc.;

.ces références doivent permettre à l'étudiant moyen de se débrouiller dans la plupart des cas: suggérer des titres ou chapitres, dire comment lire, quoi rapporter, à quoi servira d'avoir consulté telle référence, etc.;

.caractériser les lectures à faire et les documents à consulter selon leur importance dans l'apprentissage:

  .lectures programmées ou obligatoires, (donc sujettes à contrôles),

  .lectures recommandées pour les étudiants rencontrant telle difficulté,

  .lectures facultatives,

  .lectures faciles, difficiles;

.la bibliographie des ouvrages à consulter doit être brève et immédiatement reliée au cours (les étudiants dans le cadre pédagogique actuel ont plusieurs cours à suivre);

.les documents doivent être immédiatement reliés à tel apprentissage.

QUELQUES EXERCICES PRATIQUES:

.mettre en relation la quantité de documents suggérés dans le plan d'étude et le temps alloué à tel élément du contenu. Peut-être allez-vous vous apercevoir que le nombre d'instruments proposés est trop élevé;

.vérifier le degré avec lequel les références sont à la portée de vos étudiants et permettent une assimilation de la matière;

.après avoir clairement identifié les prérequis nécessités par la consultation de tel ou tel document, vérifier si cette référence peut toujours être un élément de votre plan d'étude;

.après avoir dressé la liste de vos instruments en fonction d'un chapitre particulier, vérifier quels sont ceux dont vous avez déjà pris connaissance.

IV · ÉVALUATION

A- LES TYPES D'EVALUATION:

Il existe deux types d'évaluation:

.celle faite à la suite des résultats obtenus à l'aide de contrôles portant sur *un contenu limité* et permettant

.de déterminer si les objectifs opératoires donnés ont été atteints,

.d'identifier clairement quelles sont les faiblesses dans les apprentissages des étudiants,

.de déterminer quels sont les correctifs immédiats à apporter pour favoriser ces apprentissages;

ce type d'évaluation est souvent appelé "évaluation continue ou formative";

.celle faite à la suite des résultats obtenus à l'aide de contrôles portant sur *des ensembles plus vastes de contenu* marquant de grandes étapes dans un apprentissage donné et permettant de juger de sa valeur,

NOTE: dans ce type d'évaluation portant sur des comportements plus vastes il importe aussi d'identifier clairement au point de départ l'objet de la mesure.

B- LE ROLE:

L'évaluation fait partie intégrante du processus pédagogique (on n'évalue pas simplement pour donner une note) dans la mesure où elle permet:

.de déterminer jusqu'à quel degré les comportements attendus (les objectifs opératoires) ont été atteints;

.de dépister les difficultés d'apprentissage d'un ou de plusieurs élèves;

.d'indiquer à l'élève ce qu'il peut faire pour corriger ou améliorer son apprentissage;

.d'apporter l'enseignement correctif qui convient aux étudiants qui n'obtiennent pas le succès;

.de procéder à l'auto-évaluation et l'autocorrection des objectifs et du contenu, à la remise en question de la méthodologie

.quels sont les changements et adaptations possibles,

.identifier d'autres modes ou cheminements pouvant être utilisés.

NOTE: spontanément l'évaluation est perçue comme étant une corvée à cause des énergies exigées pour sa préparation;

plus souvent qu'autrement, l'évaluation porte sur des objectifs globaux ou des objectifs spécifiques dont on est plus ou moins conscient;

par contre, si on en arrivait à identifier avec rigueur les habiletés à mesurer le travail inhérent à la préparation d'un contrôle en serait grandement réduit.

C- REMARQUES:

Les instruments de mesure doivent respecter les critères de performance établis au niveau des objectifs opératoires.

Tout instrument de mesure doit constituer un échantillon représentatif de la situation d'apprentissage i.e. qu'il doit en être un reflet tant au point de vue des objectifs que du contenu.

Les instruments de mesure sont sujets à un grand nombre de variables (le professeur - l'étudiant - le questionnaire - la correction) dont il importe de réduire les fluctuations au minimum. Si elles ne peuvent être éliminées, il importe d'en être conscient au niveau de l'évaluation.

D- LE PLAN D'ETUDE ET L'EVALUATION:

Le plan d'étude doit décrire l'objet (objectifs - contenu) et la modalité des contrôles (dissertation, examen objectif, compte ren-

du, travail de laboratoire, applications ou exercices pratiques, essai, exposé oral, etc).

Le plan d'étude doit contenir un calendrier des contrôles et examens en fonction des objectifs et parties de contenu.

Les critères d'évaluation et de correction doivent y être présents. Par exemple, si je veux mesurer l'habileté de l'élève à faire un compte rendu, il me faudra d'abord identifier et faire connaître aux étudiants les caractéristiques d'un bon compte rendu; caractéristiques ne laissant pas place à de l'interprétation. Il en va de même pour tout autre instrument de mesure.

On doit y retrouver la répartition des points accordés au cours de la session à chacun des instruments de mesure (contrôle, travaux, examen...) pris en particulier et dans leur ensemble.

E- QUELQUES EXERCICES PRATIQUES:

Vérifier quels sont les objectifs mesurés par les instruments de mesure. Existe-t-il des objectifs opératoires qui ne sont pas évalués? Si oui, serait-ce parce qu'ils ne peuvent être atteints durant les années de cégep, serait-ce dû uniquement à la faiblesse des instruments? ...

Vérifier si au poids relatif des différents objectifs correspond un poids équivalent au niveau des instruments de mesure utilisés.

Vérifier si le plan d'étude présente autant de périodes où les étudiants seront évalués qu'il y a d'étapes importantes à franchir.

A titre d'exemple, poser une question aux étudiants reliée à tel objectif et vérifier comment ils réagissent à cette évaluation, i.e. s'ils perçoivent l'évaluation comme étant une pression disciplinaire ou un moyen d'évaluer leur progrès en vue de l'atteinte de certains objectifs. Il importe de clarifier auprès des étudiants le rôle que joue et devrait jouer l'évaluation.

EN CONCLUSION:

La connaissance du présent est nécessaire à la découverte du futur. Le plan d'étude est un moyen par lequel on peut diagnostiquer les lacunes du présent pour arriver à les dépasser.

V· RÉFÉRENCES

NOTE: *La liste des documents suggérés ci-dessous n'est pas exhaustive et ne couvre que certains des documents disponibles pour consultation au Centre de documentation pédagogique ou au service de Développement pédagogique, locaux D-4669, D-4671 et D-4663.*

Il y aurait avantage pour les personnes préoccupées par un sujet particulier, de consulter le service qui les orientera vers les références répondant davantage à leurs préoccupations.

A) SUR L'ENSEMBLE DU PLAN D'ETUDE:

AYLWIN, U. **La préparation d'un plan d'étude.** Collège de Maisonneuve, 1973. 18 p.

CHAMPAGNE, Maurice. **Le plan d'étude au Collégial, Guide d'application.** (CADRE), 1970. 79 p.

DAIGNEAULT, A. **L'apprentissage par objectifs et l'élaboration du plan d'étude.** A.I.E.S., 1973. 252p.

SERVICES PEDAGOGIQUES REGIONAUX. **Normes pour l'élaboration d'un plan d'étude.** Collège régional Bourgchemin, 1973. 19 p.

B) SUR LA DEFINITION DES OBJECTIFS

OUVRAGES GENERAUX:

BURNS, R.W. **Douze leçons sur les objectifs pédagogiques,** traduit par Jean-Guy Marcoux. A.I.E.S., 1973. 145 p.

GARIEPY, Wilfrid. **Guide pour identifier, spécifier et expliciter les objectifs pédagogiques.** CADRE, 1973. 58 p.

KAPFER, M.B. **Behavioral objectives in curriculum development, selected readings and bibliography.** Educational Technology Publications, 1971. 400 p.

MAGER, R.F. **Comment définir les objectifs pédagogiques.** Gauthier Villars, 1971. 60 p.

POPHAM, W.J., BAKER E.L. **Establishing instruction goals.** Prentice Hall, 1970. 130 p.

DOMAINE COGNITIF:

BLOOM, B.S., HASTINGS, J.T., MADAUS, G.F. **Handbook on formative and summative evaluation of student learning.** McGraw-Hill, 1971, 923 p.

BLOOM, B.S. **Taxonomie des objectifs pédagogiques,** domaine cognitif, traduit par M. Lavallée Montréal, Education Nouvelle, 1969. 232 p.

KIBLER, R.J., BARKER, L.L., MILES, D.T. **Behavioral objectives and instruction.** Boston, Allyn & Bacon, 1970. 196 p.

DOMAINE AFFECTIF:

BLOOM, B.S. **Taxonomie des objectifs pédagogiques,** domaine affectif, traduit par M. Lavallée. Montréal, Education Nouvelle, 1969. 231 p.

BLOOM, B.S., HASTINGS, J.T., MADAUS, G.F. **Handbook on formative and summative evaluation of student learning.** McGraw-Hill, 1971. 923 p.

EISS, A.F., HARBECKS, M.B. **Behavioral objectives in the affective domain.** Washington National science supervisors Association.

KIBLER, R.J., BARKER, L.L., MILES, D.T. **Behavioral objectives and instruction.** Boston, Allyn & Bacon, 1970. 196 p.

DOMAINE PSYCHOMOTEUR:

KIBLER, R.J., BARKER, L.L., MILES, D.T. **Behavioral objectives and instruction.** Boston, Allyn & Bacon, 1970. 196 p.

C) SUR L'ENSEMBLE DES MOYENS D'APPRENTISSAGE

OUVRAGES GENERAUX:

UN GROUPE DE PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE. **Cahier méthodologique**, Tâches individuelles et tâches de groupes. Collège de Maisonneuve, 1973. 62 p.

PASCAL, C.E. **Individual differences and preference for instructional methods.** Center for learning and development, 5, No 3, July 1973. 272-279.

SERVICE DE PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE. **Les formules pédagogiques.** Série Documents, No 4. Université Laval, 1973. 22 p.

SERVICE DE PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE. **L'équipe professeur-étudiants**. Série Documents, No 3. Université Laval, 1973. 54 p.

OUVRAGES SPECIFIQUES:

NOTE: *Les divisions adoptées ici sont quelque peu arbitraires et répondent davantage à un souci de présentation qu'à l'établissement d'une classification rigoureuse; elles sont nullement exclusives.*

L'audio-visuel:

DALE, Edgar. **Audiovisual methods in teaching.** New-York, Dryden Press, 1969. 719 p.

CASSIRER, Henry R. **La télévision et l'enseignement.** Unesco 1961. 293 p.

HAAS, K.B., PACKER, H.Q. **Preparation and use of Audio-Visual Aids.** 3d ed. Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1965. 381 p.

LEFRANC, R. **Les techniques audio-visuelles.** Paris, Collection Bourrelier, Librairie A. Colin, 1966. 256 p.

BURKE, Richard C. **Instructional Television.** Bold New Venture, Indiana University Press, 1971. 145 p.

L'enseignement modulaire:

GOLDSCHMID, B., GOLDSCHMID, M.L. **L'enseignement par modules au niveau de l'enseignement supérieur**, traduit par M. Leclerc et J. Parent. Série technique, No 1, Université Laval, 1973. 11 p.

PARENT, J. **L'Enseignement par modules - guide de réalisation.** Série technique, No 2, Université Laval, 1973. 15 p.

SHORE, Bruce M. **Microteaching: a brief review.** Center for Learning and Development, McGill University, 1973. 8 p.

L'enseignement programmé:
AUSTWICK, K. **Teaching machines and programming.** Ed. by K. Austwick New York, Macmillan, 1964. 205 p.

LYSAUGHT, Jérome P., CLARENCE, C. Williams. **Guide de l'enseignement programmé**, traduit par Armand Gauthier. Montréal, Centre de Psychologie et de Pédagogie, 1967. 191 p.

La simulation
BOOCOCK, S.S., SCHILD, E.O. **Simulation games in learning.** SAGE Publications, 1968. 279 p.

ZUCKERMAN, D.W., HORN, R.E. **The guide to simulations/games for education and training** Lexington, Mass., Information Resources, Inc., 1973. 501 p.

Le team teaching
BLAIR, M., WOODWARD, R.G. **Team Teaching In Action.** Boston Houghton Mifflin Company, 1964. 229 p.

SHAPLIN J.T., OLDS H.F. **Team Teaching.** New York, Harper & Row, Publishers, Inc., 1964. 430 p.

Le tutorat:
BELLEAU, Pierre. **Expérience d'enseignement individualisé** (dans un cours d'histoire des Etats-Unis). Service de Recherche et Développement du Collège de Maisonneuve - documents pédagogiques, 1973. 50 p.

GIROUX, Claire. **TUTORAT.** Spécial-La Pépée, Vol. 2, No 3, Mai 1973. Collège Bois-de-Boulogne. 83 p.

D) SUR L'EVALUATION DE L'APPRENTISSAGE

BERNARD, H., LACROIX, J.C., NORMAND, S., ROY, J. **Guide docimologique,** A.I.E.S., 1973. 154 p.

LANDSHEERE, Gilbert de. **Evaluation continue et examens précis de docimologie.** 2e éd. Paris. Nathan, 1972, 238 p.

BLOOM, B.S., HASTINGS, J.T., MADAUS, G.F. **Handbook on formative and summative evaluation of student learning.** McGraw-Hill, 1971. 923 p.

PAYNE, D.A. **The specification and measurements of learning outcomes.** Lexington, Mass., Blaisdell Pub. Co., 1968. 209 p.

STANLEY, J.C. **Measurement in today's schools.** Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, Inc., 1964. 414 p.

NUNNALLY, J.C. **Educational measurement and evaluation.** McGraw Hill, Inc. 2nd ed. 1972. 598 p.

Composé et mis en page par le service de l'information
publié par le service de recherche et développement du collège de Maisonneuve, le 15 juin 1974

Dépôt légal 2e trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec